OEPVo
Objectif Employeur Pro-Vélo

Au boulot… à vélo !

LE PROGRAMME OBJECTIF EMPLOYEUR PRO-VÉLO

Rejoignez le programme Objectif Employeur Pro-Vélo pour développer l'usage du vélo dans le **cadre des déplacements domicile-travail et professionnels**. Porté par la FUB, ce programme s'adresse aux employeurs de tous secteurs : privé, public et associatif.

Profitez d'un soutien financier de 40 % à 60 % pour **mettre en place des actions pro-vélo** et d'un **accompagnement clé-en-main** pour encourager la mobilité à vélo.

De l'auto-diagnostic à l'obtention du label Employeur Pro-Vélo, bénéficiez d'un **accompagnement à chaque étape**. L'audit de labellisation est intégralement pris en charge et une **communauté d'entraide** ainsi que des **ressources dédiées** sont à votre disposition. Faites du vélo un atout pour votre site employeur.

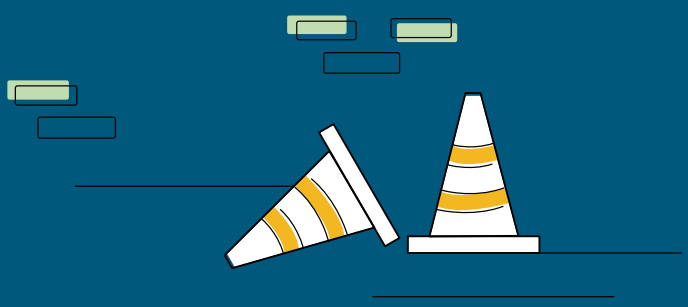

Objectif Employeur Pro-Vélo vous accompagne pour développer votre politique cyclable.
Un élément essentiel de votre marque employeur !

Conseils personnalisés

Cofinancement d'actions de 40 % à 60 %

Les bénéfices pour mon site

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
au cours d'une réunion de cadrage d'1h30 avec un conseiller expert en mobilité vélo, pris en charge à 100 % par le programme.

L'ACCÈS À DES SERVICES COFINANCÉS DE 40 % À 60 %
vous permettant de développer l'usage du vélo sur votre site employeur :

- Stationnement vélo
- Formations à la pratique du vélo au quotidien
- Maintenance et réparation de vélos
- Conseil et accompagnement

UN AUDIT 100 % PRIS EN CHARGE
pour obtenir la labellisation Employeur Pro-Vélo. Porté par la FUB, le label vise à valoriser les sites employeurs pro-vélo selon 3 niveaux d'avancement : bronze, argent et or. Le label est décerné pour une période de 3 ans, renouvelable.

Les bénéfices pour les salariés

Bon pour la planète, le vélo l'est aussi pour les salariés. Plusieurs études françaises et internationales ont prouvé qu'il améliore la santé, mais aussi le bien-être au travail.

- **Écologique**
- **Bon pour la santé**
- **Améliore la productivité**
- **Économique**
- **Réduit l'absentéisme**

INSCRIVEZ-VOUS AU

EMPLOYEUR
ET ACCÉDEZ À LA

Comment obtenir le label ?

Un parcours clé-en-main

SIMPLE ET GRATUIT

1 — 2 — 3

COFINANCÉ DE 40 % À 60 %

4

1 AUTO-DIAGNOSTIC
Évaluez en ligne votre point de départ.

2 RÉUNION DE CADRAGE
Identifiez avec un expert les actions à mener.

3 CHARTE D'ACCÈS AU CATALOGUE
Signez la charte et accédez aux prestations.

4 SÉLECTION DES PRESTATIONS
Mettez en place des actions pro-vélo grâce aux primes.

La Communauté Employeur Pro-Vélo

Dès votre inscription à Objectif Employeur Pro-Vélo, vous devenez membre de la Communauté Employeur Pro-Vélo et accédez à du contenu exclusif pour vous accompagner dans votre démarche pro-vélo.

- **Newsletter dédiée aux référents vélo**
- **Boîte à outils pour vous accompagner vers la labellisation**
- **Fiches ressources et webinaires thématiques**
- **Espace d'échanges entre référents vélo**
- **Ateliers d'une journée en région**

Témoignages

RETROUVEZ EN VIDÉO LES TÉMOIGNAGES COMPLETS !

« Le label Employeur Pro-Vélo nous permet de mettre en avant les actions réalisées en faveur des cyclistes et de la décarbonation de nos déplacements domicile-travail. »

SAFRAN

« Montrer que le CEA Grenoble est labellisé au niveau le plus haut est une vraie fierté pour nos cyclistes ! »

cea

« Le label Employeur Pro-Vélo démontre tout l'engagement du Technicentre de Paris-Est dans le volet RSE. »

SNCF

« Ce label sérieux donne une importance à notre démarche pro-vélo. »

Emile Henry FRANCE

J PROGRAMME SUR

PROVELO.FR
A COMMUNAUTÉ !

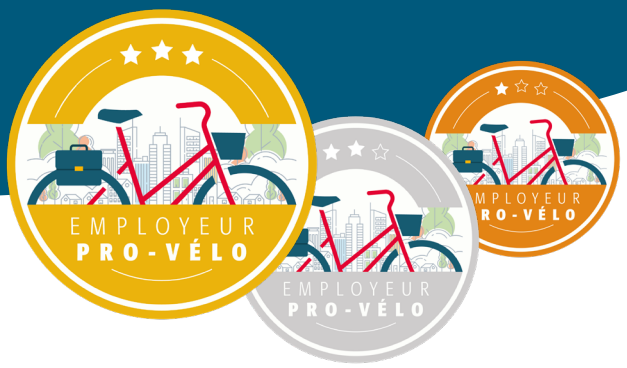

AUDIT 100% FINANCÉ

5

AUDIT DE LABELLISATION

Faites auditer votre démarche pour obtenir le label.

OBTENTION DU LABEL EMPLOYEUR PRO-VÉLO

Valorisez votre engagement avec le label Employeur Pro-Vélo

Grâce au label Employeur Pro-Vélo, renforcez votre attractivité, séduisez de futurs collaborateurs et engagez-vous concrètement pour l'environnement et la santé de vos équipes. De nombreux employeurs privés, publics et associatifs, de toute taille et présents partout en France, ont déjà décroché le label.
Retrouvez-les sur **communaute-employeurprovelo.fr**

Vous aussi, rejoignez l'aventure !

Catalogue des prestations prises en charge

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT Prise en charge : **60 %**	Définition d'une stratégie vélo 		Outillage, formation référent vélo 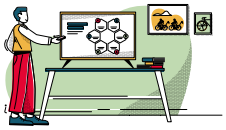	Préparation à la labellisation
STATIONNEMENT VÉLO Prise en charge : **40 %**	Attaches sous abris 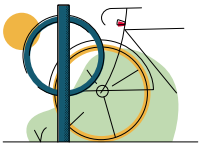	Abris 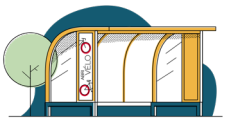	Consignes sécurisées 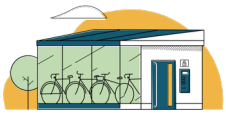	Services complémentaires 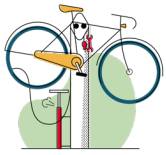
FORMATIONS À LA PRATIQUE DU VÉLO AU QUOTIDIEN Prise en charge : **60 %**	Remise en selle 	Rouler en sécurité 	Prise en main vélo à assistance électrique 	La route vue du guidon
MAINTENANCE ET RÉPARATION DE VÉLOS Prise en charge : **40 %**	Révision du vélo des salariés 		Atelier mécanique participatif 	

- **En savoir plus :** rendez-vous sur employeurprovelo.fr
- **Pour nous contacter :**

Constance GRANGIER, constance@agence71bpm.com / 06 29 13 75 28

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

FUB le vélo au quotidien